



ASSOCIATION NATURISTE FAMILIALE DE LOISIRS

Siège social : 8 rue de la Cense à l'Eau
59700 Marcq-en-Barœul
Tél : 03 20 27 07 81
club.originelle@gmail.com

Séances naturistes de Piscine : Conseils pratiques et Règlement intérieur

Pour vos premières visites, l'adhésion n'est pas nécessaire. Cela vous permet sans engagement de faire connaissance avec le milieu naturiste. Vous pourrez demander votre adhésion par la suite si cela vous convient, et ainsi participer à toutes les autres activités.

Il vous suffit d'apporter une serviette de bain, savon douche et bonne humeur... ;-)))

REGLEMENT INTERIEUR DES SÉANCES DE PISCINE NATURISTES À HALLUIN

- À la douche, le naturiste se savonne intégralement le corps.
- Passage à la douche avant et après le sauna.
- Utilisation de la serviette de bain pour s'asseoir.
- Interdiction de fumer et de manger dans l'enceinte du bâtiment.
- Respect strict de l'Ethnique naturiste
- Respecter le règlement intérieur de la piscine d'Halluin et de l'Espace Forme
- Lors de la 1ère venue, présenter une Carte d'Identité.
- Piercings discrets et non sexuels ! Petits tatouages tolérés !
- Assurance Responsabilité civile requise pour toute la famille
- Par sécurité, les portes sont verrouillées de 19h30 à 20h30 (sortie interdite)
- L'Espace forme est interdit aux enfants non accompagnés (Convention avec la Mairie).
- Les enfants sont sous la responsabilité des parents.
- Savoir nager (ou bouées obligatoires)
- Connaître ses possibilités physiques, ses limites, être en bonne santé physique.
- Téléphones, Smartphones, ... interdits. Laissez-les au vestiaire.
- Photos interdites ou strictement réglementées

Tout manquement peut entraîner une exclusion !

Le Comité de l'association Originelle